



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 2 décembre 2022 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 25 novembre 2022.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. PARDANAUD, Mme CHRETIEN-BRION, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. BOICHE, M. DEDIANNE Mickaël et M. SANDRAS avaient donné respectivement procuration à Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain et M. GUIBERT.

Étaient excusés : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI.

Secrétaire de séance : M. Ruddy PARDANAUD

N° 2022-157 : SUBVENTION ARBRES DE NOËL – PETITES FOURNITURES

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- ACCORDE une subvention aux écoles maternelles :

Arbres de Noël :

- École maternelle Jules Renard : 819,00 €
- École maternelle Ferme Blanche : 388,50 €

Petites fournitures :

- École maternelle Jules Renard : 183,75 €
- École maternelle Ferme Blanche : 105,00 €

Dépense inscrite au BP 2022, article 6574.

Suivent les signatures.
